

4.2 MES PAIEMENTS

Restitue l'ensemble des encaissements en ligne effectués triés par date de paiement. Ceux-ci restent visibles sur 12 mois à partir de la date de paiement.

Objet	Montant payé	Date du paiement
Frais scolaires 1er trimestre 2014-2015	18,00 €	01-06-2015
Sortie théâtre	45,00 €	26-05-2015

NB : A noter, les encaissements sont appelés « Paiements » au sein des écrans

4.3 NOUS CONTACTER

Ce formulaire permet d'envoyer un message à l'agent comptable, dont l'adresse e-mail est saisie dans le module « Services en ligne » de **SIECLE Vie de l'Etablissement** (cf §2.4.).

Votre adresse électronique : notes.sco.netDev@gmx.fr
 Si celle-ci n'est pas correcte, veuillez accéder à votre compte pour la modifier avant d'envoyer votre message.

Objet du message

Votre message

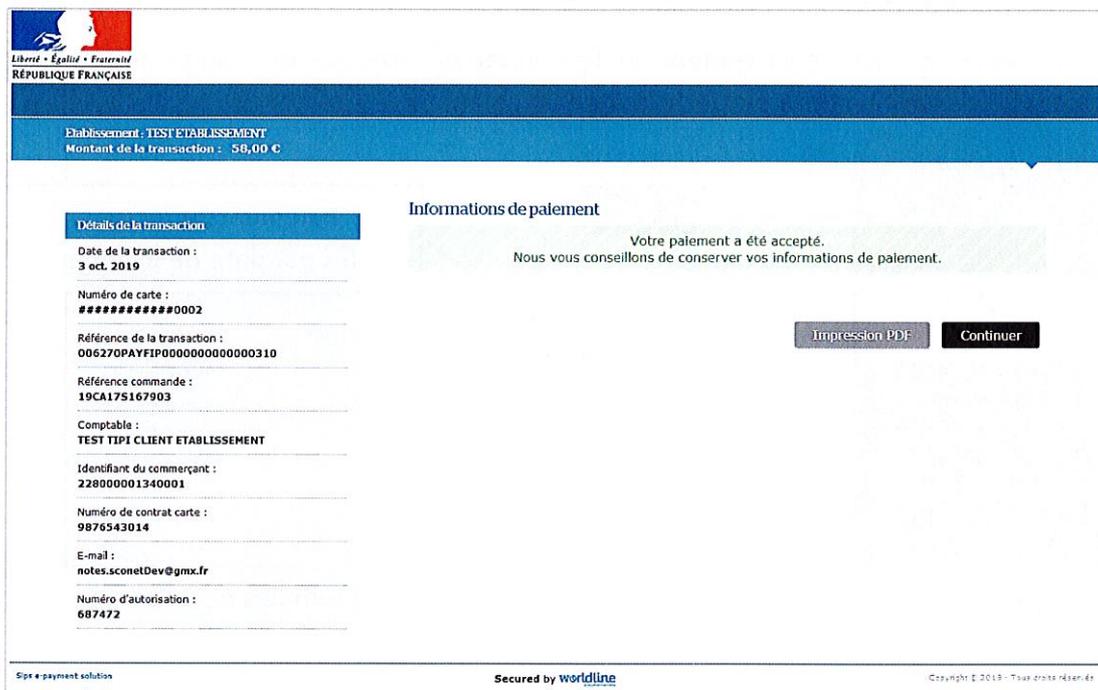
L'objet et le message sont respectivement limités à 100 et 800 caractères maximum. En cas de dépassement, un message d'erreur situé en dessous de la zone de saisie en informe l'utilisateur.

✓ ENVOYER

Les tickets des paiements effectués par les responsables, ainsi que le relevé journalier sont réceptionnés sur l'adresse e-mail générique paiement.{code_rne}@ac-{nom-academie}.fr.

	Télépaiement	Mars 2021 Diffusion Nationale
	Fiche technique	

Résultat du paiement :





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement : TEST ETABLISSEMENT
Montant de la transaction : 58,00 €

Détails de la transaction

Date de la transaction :
3 oct. 2019

Numéro de carte :
#####0002

Référence de la transaction :
006270PAYFIP000000000000310

Référence commande :
19CA17S167903

Comptable :
TEST TIPI CLIENT ETABLISSEMENT

Identifiant du commerçant :
22800001340001

Numéro de contrat carte :
9876543014

E-mail :
notes.sconetDev@gmx.fr

Numéro d'autorisation :
687472

Informations de paiement

Votre paiement a été accepté.
Nous vous conseillons de conserver vos informations de paiement.

Impression PDF
Continuer

Spx - payment solution
Secured by [Worldline](#)
Copyright © 2019 - Tous droits réservés

Si le paiement est **accepté** par le Prestataire de TP, un message en informe l'utilisateur, qui visualise alors les détails de la transaction de paiement. En parallèle, le ticket de paiement est envoyé par le Prestataire de TP à l'adresse mail de l'utilisateur (ticket client) et à l'adresse mail de l'agence comptable (ticket commerçant), qui correspond à l'adresse mail générique paiement.{code_rne}@ac-{nom-academie}.fr utilisée par la DGFIP.

Si le paiement est **refusé** par le Prestataire de TP, le même écran est affiché avec le message « **Votre paiement est refusé.** » et la zone « Détails de la transaction » n'est pas affichée.

Au clic du bouton « **Impression PDF** », le ticket de paiement en version PDF est proposé à l'utilisateur.

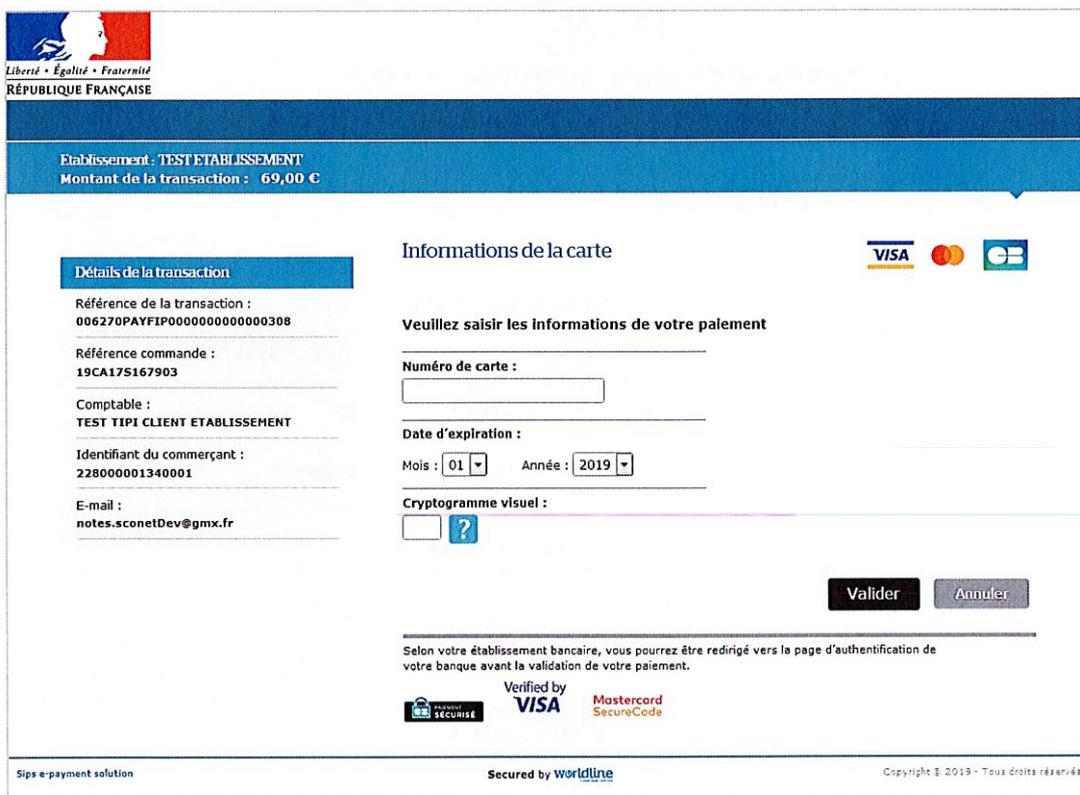
Au clic du bouton « **Continuer** », l'utilisateur est redirigé vers l'écran des créances en attente de paiement. La procédure de notification de fin de transaction reste identique à celle de l'annulation au sein de PayFip (c.à-d. redirection vers liste de créances, notification via URL de redirection, récupération du résultat de la transaction, puis mise à jour).

	Télépaiement	Mars 2021 Diffusion Nationale
	Fiche technique	

4.1.2 PRESTATAIRE DE TP

Sur la page du Prestataire de TP, l'utilisateur visualise les informations du paiement et renseigne ses informations bancaires.

Renseignement des informations bancaires :



The screenshot displays a payment page with the following sections:

- Header:** République Française logo and motto "Liberté • Égalité • Fraternité".
- Transaction Summary:**
 - Etablissement : TEST ETABLISSEMENT
 - Montant de la transaction : 69,00 €
- Détails de la transaction:**
 - Référence de la transaction : 006270PAYFIP00000000000000308
 - Référence commande : 19CA17S167903
 - Comptable : TEST TIPI CLIENT ETABLISSEMENT
 - Identifiant du commerçant : 228000001340001
 - E-mail : notes.sconetDev@gmx.fr
- Informations de la carte:**
 - Logos for VISA, Mastercard, and e-BANQUE.
 - Text: "Veillez saisir les informations de votre paiement"
 - Form fields for:
 - Numéro de carte :
 - Date d'expiration : Mois (01) and Année (2019)
 - Cryptogramme visuel :
 - Buttons: "Valider" and "Annuler"
- Footer:**
 - Logos for Verified by VISA and Mastercard SecureCode.
 - Text: "Sips e-payment solution", "Secured by Worldline", and "Copyright © 2019 - Tous droits réservés".

Au clic du bouton « **Annuler** » le paiement est annulé. La procédure d'annulation reste identique à celle de l'annulation au sein de PayFip (redirection vers liste des créances, notification via URL de redirection, récupération du résultat de la transaction, puis mise à jour).

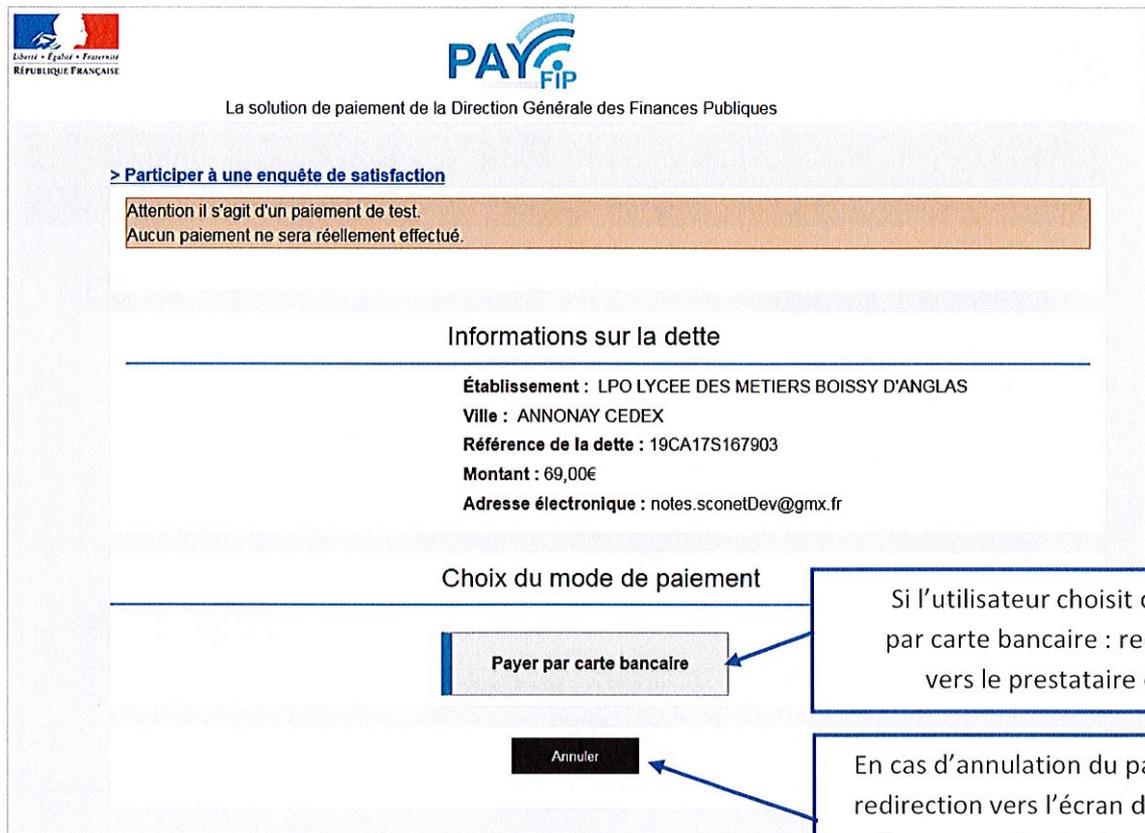
Au clic du bouton « **Valider** » le paiement est soumis pour traitement seulement si les informations bancaires ont été correctement renseignées.

	Télépaiement	Mars 2021 Diffusion Nationale
	Fiche technique	

4.1.1 PAYFIP

L'utilisateur visualise le récapitulatif de la facture à payer et choisit le mode de paiement.

Choix du mode de paiement :



The screenshot shows the PAYFIP interface with the following elements:

- Header:** Logo of the French Republic and the PAYFIP logo. Text: "La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques".
- Survey:** A link to "Participer à une enquête de satisfaction" with a warning: "Attention il s'agit d'un paiement de test. Aucun paiement ne sera réellement effectué."
- Informations sur la dette:**
 - Établissement : LPO LYCEE DES METIERS BOISSY D'ANGLAS
 - Ville : ANNONAY CEDEX
 - Référence de la dette : 19CA17S167903
 - Montant : 69,00€
 - Adresse électronique : notes.sconetDev@gmx.fr
- Choix du mode de paiement:**
 - A button labeled "Payer par carte bancaire".
 - A button labeled "Annuler".

Annotations on the right side of the screenshot:

- An arrow points from the "Payer par carte bancaire" button to a box: "Si l'utilisateur choisit de payer par carte bancaire : redirection vers le prestataire de TP".
- An arrow points from the "Annuler" button to a box: "En cas d'annulation du paiement : redirection vers l'écran de liste des créances en attente de paiement."

Au clic du bouton « **Annuler** » le paiement est annulé.

L'utilisateur est redirigé sur l'écran de la liste des créances en attente de paiement.

Lors de cette action, PayFip notifie le TS-Paiement de la fin de traitement pour cette transaction de paiement. Le TS-Paiement récupère alors le résultat de la transaction auprès de PayFip et met à jour la transaction concernée en BDD.

Au clic du bouton « **Payer par carte bancaire** », PayFip redirige l'utilisateur vers la page « Informations de la carte » (gérée par le prestataire de TP de PayFip).

	Télépaiement	Mars 2021 Diffusion Nationale
	Fiche technique	

Au clic du bouton , le montant du règlement est vérifié. S'il n'est pas conforme aux règles de gestion un message en informe l'utilisateur.

Exemples :

Veuillez saisir un montant compris entre 'montant min € et montant max €'

Ce règlement est identique au dernier règlement effectué (même facture et même montant).
Un délai de 48 heures est nécessaire entre les 2 règlements.
Veuillez éventuellement saisir un autre montant ou renouveler le paiement ultérieurement.

Si le montant est valide et que le responsable a cliqué sur 

Confirmation

Après validation, vous allez être redirigé(e) vers une plateforme de paiement sécurisé afin de procéder au règlement.

← ANNULER

✓ VALIDER

La redirection vers PayFip est abandonnée.
L'utilisateur reste sur l'écran des détails de la facture.

Redirection vers PayFip

4 SCOLARITE SERVICES (INTERFACE WEB DESTINEE AUX RESPONSABLES DES ELEVES)

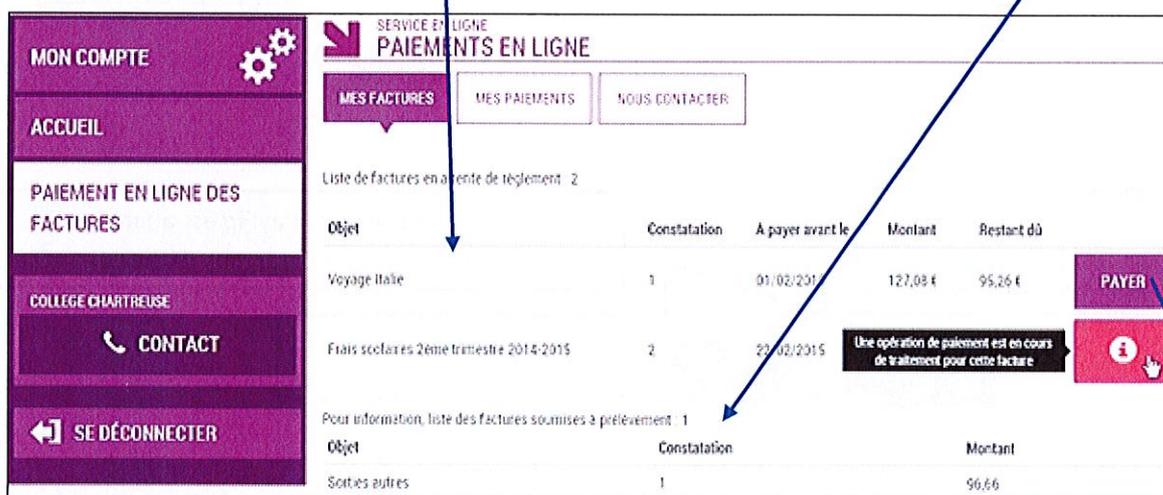
Les créances éligibles au télépaiement apparaissent dans le premier tableau, au-dessous de la légende « **Liste de factures en attente de règlement** ».

Pour chacune de ces créances, la dernière colonne du tableau propose un bouton « Payer » si le paiement en ligne est possible sur la créance. Sinon, une icône « information » cliquable permettant de visualiser la nature du blocage est affichée.

Lorsqu'il n'y a pas de créances éligibles au télépaiement et en attente de paiement, le message « *Aucune facture Télépaiement à régler actuellement, toutefois d'autres prestations peuvent rester à votre charge* » est affiché.

Les créances soumises à prélèvement sont affichées pour information dans le deuxième tableau qui n'apparaît que s'il existe des créances concernées.

4.1 MES FACTURES



Objet	Constatation	A payer avant le	Montant	Restant dû
Voyage Italie	1	01/02/2015	127,08 €	95,26 €
Frais scolaires 2ème trimestre 2014-2015	2	29/03/2015		



Objet	Restant dû	Montant du paiement
Voyage Italie	95,26 €	

Choix d'une créance et affichage du détail de celle-ci.

Format attendu :
numérique,
2 décimales
maximum, point
ou virgule
accepté, sans
symbole euro.

Retour à l'écran précédent

Inactif par défaut. Ce bouton devient actif si saisie d'un montant au format attendu.